

Formation et partage de l'espace régional : le coût du travail et le déploiement de l'industrie dans la région de Québec

Juan-Luis Klein

Volume 24, numéro 63, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021488ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021488ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Klein, J.-L. (1980). Formation et partage de l'espace régional : le coût du travail et le déploiement de l'industrie dans la région de Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 24(63), 429–445. <https://doi.org/10.7202/021488ar>

Résumé de l'article

Cet article pose les premiers jalons d'une hypothèse permettant d'interpréter les modifications que l'on observe dans l'espace industriel de la région de Québec. Suite à l'analyse des tendances observées au niveau de la localisation des industries, on observe que le coût du travail est devenu un facteur primordial de localisation. En même temps, les tendances observées au niveau de la main-d'oeuvre manufacturière permettent de conclure que l'industrie manufacturière est en croissance dans les comtés ruraux, périphériques, alors qu'elle est en décroissance dans les comtés anciennement industrialisés du centre. La synthèse de ces deux constats nous permet d'avancer une hypothèse de travail : l'industrie manufacturière s'accroît là où la main-d'oeuvre est prête à accepter des salaires inférieurs, c'est-à-dire dans les comtés situés sur la rive sud de la région.

FORMATION ET PARTAGE DE L'ESPACE RÉGIONAL : LE COÛT DU TRAVAIL ET LE DÉPLOIEMENT DE L'INDUSTRIE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC¹

par

Juan-Luis KLEIN

*Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Développement de
l'Est du Québec, Université du Québec, Rimouski.*

RÉSUMÉ

Cet article pose les premiers jalons d'une hypothèse permettant d'interpréter les modifications que l'on observe dans l'espace industriel de la région de Québec. Suite à l'analyse des tendances observées au niveau de la localisation des industries, on observe que le coût du travail est devenu un facteur primordial de localisation. En même temps, les tendances observées au niveau de la main-d'oeuvre manufacturière permettent de conclure que l'industrie manufacturière est en croissance dans les comtés ruraux, périphériques, alors qu'elle est en décroissance dans les comtés anciennement industrialisés du centre. La synthèse de ces deux constats nous permet d'avancer une hypothèse de travail : l'industrie manufacturière s'accroît là où la main-d'oeuvre est prête à accepter des salaires inférieurs, c'est-à-dire dans les comtés situés sur la rive sud de la région.

MOTS-CLÉS : Espace industriel, sous-traitance, dépendance, surexploitation, déploiement, Région de Québec.

ABSTRACT

Juan-Luis KLEIN: The Construction of Regional Social Space: Labour Costs and Industrial Relocation in the Québec Region.

This paper proposes a preliminary hypothesis aimed at interpreting recent transformations in the location of industrial activities within the region surrounding Québec City. A number of studies tend to suggest that the cost of labour has become a key factor of industrial location. At the same time, it is possible to observe a relative growth of manufacturing activities in peripheral rural areas and a relative decline in older industrial cores. The conjunction of these two tendencies leads to the following working hypothesis in the case of the Québec Region: manufacturing activities are growing in the areas where workers are willing to accept lower wages, that is in the counties located on the South Shore of the St. Lawrence.

KEY WORDS: Industrial space, dependency, overexploitation, sub-contracting, industrial relocation, Québec region.

*
* *

Des recherches récentes montrent sans équivoque que les tendances concernant la dynamique de l'espace industriel se sont largement modifiées, et que, en grande partie, ces modifications sont dues aux nouveaux principes qui président au choix de localisation des entreprises (Castells, 1975 et Aydalot, 1979). En effet, on sait que dans la première moitié du siècle, période associée au stade du capitalisme monopoliste classique², les principaux facteurs qui expliquaient la localisation des entreprises industrielles étaient la disponibilité de matières premières, les coûts du transport et le coût de la main-d'oeuvre (voir Browaey, 1974 et Ponsard, 1958). Or, dans les dernières années, l'importance des deux premiers facteurs a diminué, contrairement à celle du coût de la force de travail, qui, elle, a augmenté. Ainsi Philippe Aydalot pouvait formuler l'hypothèse suivante :

« Les grands courants de la théorie de la localisation mettent l'accent sur le rôle joué par la distance, et donc par les coûts de transport. Mais on sait qu'à la suite des progrès techniques dans ce domaine, la part des transports dans les coûts totaux a largement diminué, ceux-ci ne jouant plus que rarement un rôle déterminant. Simultanément, les enquêtes menées auprès des entreprises ayant eu à prendre des décisions de localisation mettent clairement en évidence le poids du travail ». (Aydalot, 1979, 174)

Nous allons traiter dans cet article de la pertinence de cette hypothèse dans le contexte de l'espace industriel québécois et ce, en prenant comme exemple le cas de la région de Québec³. Or, dû aux limites que nous nous posons, nous n'aborderons pas ici la démonstration de cette hypothèse, nous limitant à la formulation d'une problématique. Dans cette perspective, le travail sera divisé en trois étapes. D'abord, on présentera certains traits importants de la région de Québec, ce qui nous aidera à mieux identifier le cadre territorial de notre réflexion. Ensuite, nous rappellerons les principales tendances qu'il est possible d'observer au niveau de l'espace industriel du système capitaliste. Et, enfin, nous essaierons de vérifier s'il est possible d'établir un parallèle entre les tendances générales de l'espace industriel du capitalisme et celles que l'on peut observer au niveau de l'espace industriel de notre région d'étude.

LA RÉGION DE QUÉBEC : UNITÉ ADMINISTRATIVE MARQUÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT INÉGAL

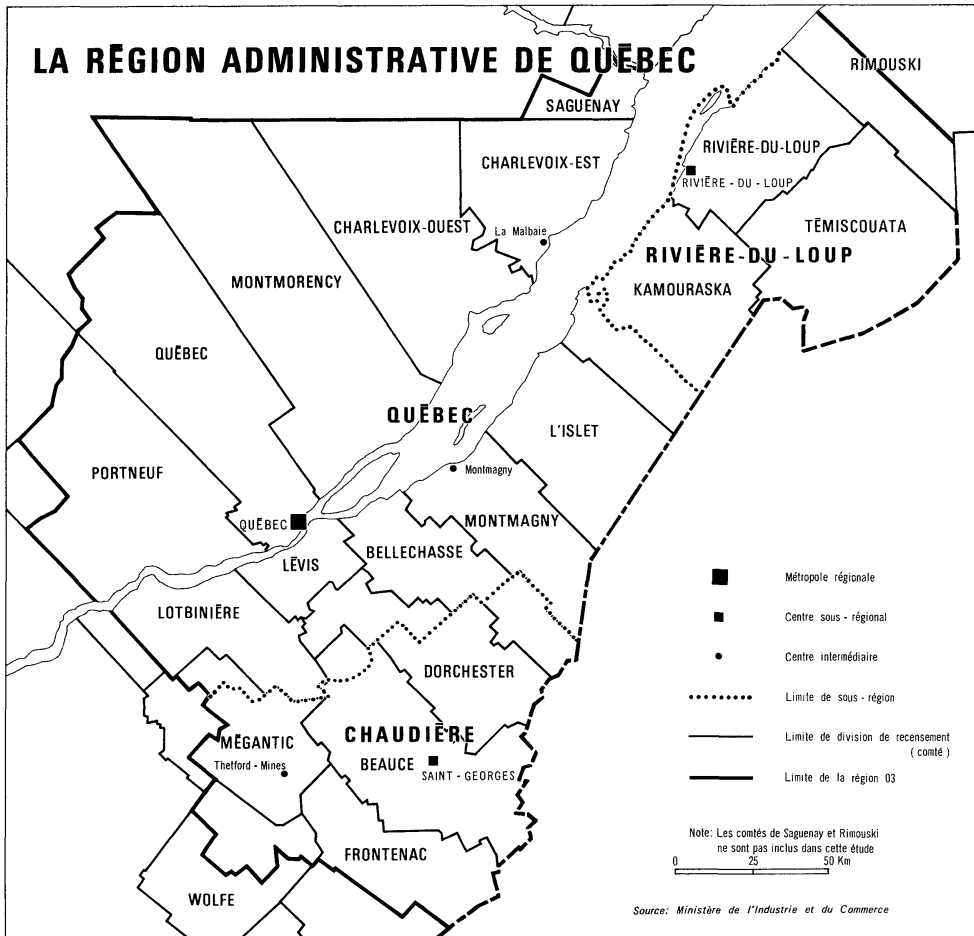
Avant de rentrer dans le vif du sujet nous ferons une brève description de la région de Québec. Il importe toutefois de préciser que cette description, sommaire il va sans dire, ne portera que sur deux aspects : d'abord sur les divisions administratives que l'on constate à l'intérieur de la région, et ensuite sur quelques manifestations du développement inégal qui a marqué l'espace qu'elle recouvre.

Rappelons au préalable que cette unité spatiale que l'on a convenu d'appeler région de Québec, ou région administrative 03, est, en ce qui concerne ses limites, le résultat d'une décision politique⁴. En effet, en 1966, le ministère de l'Industrie et du Commerce divise le territoire de la Province en dix régions administratives, dont celle de Québec⁵. Ainsi, et nous nous en exprimons de le souligner, la région de Québec représente pour nous moins une quelconque homogénéité spatiale qu'un lieu méthodologique (figure 1)⁶.

Ceci étant dit, concentrons-nous sur certaines des manifestations du développement inégal dans notre région d'étude. Constatons au préalable, avec Robert (1977, 14), que la région de Québec est le lieu de disparités socio-spatiales profondes, et que ces disparités, plutôt que de diminuer, augmentent.

Dans le but d'identifier de telles inégalités, le Conseil régional de développement de Québec (CRDQ) réalisait un colloque en novembre 1975. Ce colloque permettra de dresser le constat suivant (CRDQ, 1976) :

Figure 1



- 1) Le retard du rythme de développement de la région de Québec l'apparente de plus en plus aux régions défavorisées du Québec tels la Gaspésie, le Nord-Ouest québécois et l'Outaouais.
- 2) Au niveau régional, il y a de grandes différences entre le niveau de vie de la population des comtés ruraux et celui des habitants de la zone métropolitaine. La population des comtés ruraux a un revenu par tête inférieur à 40% à celui des résidents de l'agglomération de Québec.
- 3) Cet écart est en train d'augmenter plutôt que de diminuer. Ainsi en 1969, le revenu per capita dans la région variait dans une proportion de 1 à 2,25 entre les comtés les plus dépourvus et le comté le plus riche, soit 990 \$ pour les comtés de Dorchester et Kamouraska à 2 230 \$ pour le comté de Québec, alors qu'en 1961 cette variation était de 1 à 2,23.
- 4) La caractéristique principale de la condition ouvrière dans les comtés ruraux de la région est la sur-exploitation des travailleurs. Les travailleurs de la zone rurale de la région sont sous-rémunérés relativement aux travailleurs des mêmes secteurs de la zone métropolitaine et d'autres régions de la province.

- 5) La région de Québec n'échappe pas au développement des contradictions sociales découlant du développement inégal du capitalisme, et comme pouvaient le constater les participants à ce colloque : « C'est en se référant à ces contradictions que l'on peut rendre compte des caractéristiques principales de l'économie de la région, des causes de la situation critique de l'économie de la région et enfin des formes concrètes d'inégalités sociales défavorables à une grande partie de la population de la région ». (CRDQ, 1976, 17). Il importe donc de se référer aux principales tendances du mode de production capitaliste et aux conséquences de celles-ci dans les dynamiques spatiale et régionale.

LA DYNAMIQUE DE L'ESPACE INDUSTRIEL CAPITALISTE : BREF RAPPEL THÉORIQUE

Pour saisir les caractéristiques du comportement spatial de l'industrie manufacturière de la région de Québec, il est important de rappeler les principaux éléments contemporains de la dynamique de l'espace industriel au niveau du système capitaliste. Partons d'un principe essentiel. À l'heure actuelle, l'espace industriel est façonné par deux logiques contradictoires : d'une part, celle qui découle des intérêts du grand capital multinational, des monopoles, dont la portée est mondiale, et d'autre part, celle qui découle des intérêts et surtout, des difficultés des fractions régionales du capital, souvent dévalorisées, associées à la petite et moyenne entreprise. Cette contradiction exprime au niveau spatial la lutte qui existe entre le stade actuel du capitalisme monopoliste, solidement appuyé par l'État, et les résidus ou vestiges de stades et modes de production antérieurs (voir Castells, 1975). C'est à partir de cette contradiction, et des affrontements sociaux qu'elle entraîne, qu'on peut expliquer le réagencement qu'on observe au niveau de l'espace du système capitaliste (voir Dulong, 1978). Les suites ou solutions à cette contradiction expliquent les différents types de sous-espaces⁹, communément appelés régions, que l'on trouve dans les différentes réalités soit centrales ou périphériques (Amin, 1973), soit dominantes ou dépendantes (Torres, 1979), soit nationales ou régionales (Scheibling, 1974), du système capitaliste.

S'attardant aux différents types d'articulation régionale des deux logiques évoquées, Scheibling (1974, 69-74) suite à une étude empirique, distinguait trois types de rapports monopole/structure industrielle locale :

- 1) Un premier type, où la pénétration des monopoles est massive et structurée. Dans ce cas, le capital monopoliste domine totalement ou presque les branches les plus importantes de l'économie de la région. En fait, ces branches sont celles où le développement des forces productives assure l'accroissement du profit.
- 2) Un deuxième type, où l'on retrouve des unités de production liées aux grands monopoles, qui n'ont pas de liens apparents avec l'industrie locale. Ce type de rapports permet l'existence indépendante des monopoles et des entreprises non-monopolistes.
- 3) Un troisième type, où la pénétration monopoliste se fait dans les branches traditionnelles, inadaptées aux besoins actuels du capital monopoliste. Ce type de pénétration monopolistique peut présenter deux volets. Soit qu'elle est faite suite à un processus d'appropriation juridique et économique de certaines petites et moyennes entreprises susceptibles de devenir rentables, soit qu'elle se fait par un processus de contrôle sans appropriation juridique, via la sous-traitance. Dans les deux cas, il y a une restructuration qui a comme conséquence la liquidation d'un bon nombre d'entreprises marginales.

Nous nous concentrerons sur le dernier type qui, on peut en faire l'hypothèse, est celui qui se rapproche le plus de la région de Québec. Nous le ferons en nous interrogeant sur les raisons qui amènent le capital monopolistique à pénétrer dans les régions périphériques, lesquelles régions avaient pu maintenir, jusqu'à l'avènement de ce phénomène, des structures industrielles relativement autonomes, ce qui ne veut bien sûr pas dire indépendantes¹⁰.

Au stade actuel du capitalisme, le principal problème auquel doivent faire face les détenteurs du capital industriel est celui de la régulation du taux de profit (voir Delilez 1970). Dû au poids croissant des immobilisations, et dans les conditions d'un marché de plus en plus monopolisé, la régulation du taux de profit, et donc du flux de profit, sont des préoccupations constantes de l'entreprise industrielle. Quelle est la seule manière de contrer une tendance qui réduit de plus en plus les marges de profit ? C'est sans doute la réduction du prix de revient, car la réduction du prix de vente, dû aux conditions de concurrences, qui d'ailleurs sont accentuées par la crise que le capitalisme subit depuis 1970, est exclue. L'entreprise est alors induite à abaisser le prix de revient, de deux façons (combinées).

- 1) On tente de changer les conditions d'approvisionnement, soit en établissant des rapports de domination-dépendance avec des fournisseurs amenés à accepter des contrats de sous-traitance, soit en favorisant, lorsque c'est possible, l'approvisionnement chez des entreprises entièrement étatiques ou subventionnées par l'État.
- 2) On raffine les conditions d'exploitation de la force de travail en allongeant la durée du sur-travail et en accélérant la rotation du capital.

Ces tentatives de régularisation du taux de profit entraînent des conséquences importantes au niveau de l'espace industriel.

- 1) D'abord, les entreprises se déplacent vers des régions où il y a une disponibilité importante de main-d'oeuvre bon marché, régions qui sont caractérisées par un haut taux de chômage, par un taux important de main-d'oeuvre féminine inoccupée et par l'existence de vestiges de stades et de modes de production antérieurs en voie de déstructuration. Il s'agit là de trois éléments qui configurent une main-d'oeuvre qui, dû aux conditions locales de sa reproduction, est capable d'accepter des salaires relativement inférieurs.
- 2) Les entreprises se déplacent aussi à la recherche des régions où il existe un réseau de petites et moyennes entreprises (PME) susceptibles d'être soumises à des rapports de sous-traitance. Notons, avec Bakis (1973), que de tels rapports amènent une situation de sur-exploitation des travailleurs des PME sous-traitantes.

Cette situation de sur-exploitation, qui pourrait être qualifiée d'indirecte, peut être expliquée comme suit : une grosse entreprise qui octroie des contrats de sous-traitance à une ou des PME, et qui de ce fait, devient indispensable pour l'écoulement de la production de ce ou ces dernières, parvient à une situation qui lui permet de fixer le prix d'achat, ce qu'elle fait dans le but d'atteindre son objectif principal, à savoir, faire baisser le prix de revient de sa production. La PME est donc amenée à vendre sa marchandise à des prix inférieurs à la valeur; or, pour garder une marge de profit, qui de toute façon n'équivaut pas au taux de profit moyen et encore moins à celui de l'entreprise dont elle est sous-traitante, elle doit maintenir ses travailleurs dans des conditions de travail désavantageuses pour eux. Par ailleurs, l'entreprise sous-traitante, et donc les travailleurs qui y oeuvrent, sont les premiers à ressentir les conséquences de la mobilité extrême du capital et, donc, de la conjoncture internationale (voir Delilez, 1970 et Bakis, 1973).

La sous-traitance constitue un volet important de la sur-exploitation de la force de travail dans les conditions actuelles du capitalisme¹¹. Ainsi, les régions déprimées, dont la structure industrielle peut être soumise à des rapports de sous-traitance, représentent de grands atouts pour le capital monopoliste (Bakis, 1973, 201-219).

- 3) En fait, l'atout majeur de ces régions se situe au niveau de l'existence d'une main-d'oeuvre récemment prolétarisée, sans expérience syndicale, susceptible d'être sur-exploitée directement ou indirectement. On observe dans ces régions l'instauration de rapports paternalistes entre les patrons et employés. Les propriétaires de PME, devant maintenir les travailleurs dans des conditions de sur-exploitation, profitent autant de leur prestige que de leur pouvoir réel pour intégrer, voir « embarquer » les travailleurs dans un climat de collaboration régionale où la différence de classes est obscurcie. Ainsi, le « climat maison » dont Bakis (1973, 108-211) parle pour désigner une situation où les travailleurs se sentent responsables de l'entreprise, devient climat régional où la population est amenée consciemment à réduire ses revendications au profit d'un prétendu développement régional basé sur la PME, et inconsciemment, à supporter l'accumulation de la fraction monopoliste du capital (Lavertue, 1980).

L'observation de cette dynamique a amené les chercheurs Damette (1974) et Scheibling (1974 à 1976) à formuler le principe de la concentration-diffusion de l'industrie, lequel principe, selon les auteurs évoqués, régit le réagencement actuel de l'espace industriel des différents pays capitalistes. D'une part, les capitaux qui, dû à la baisse tendancielle du taux de profit, ont des difficultés croissantes pour élargir et même pour assurer leur rentabilisation, sont poussés à se concentrer pour bénéficier des avantages du rapprochement des activités de production et de mise en circulation. D'autre part, les conditions de la « concurrence monopoliste » induisent ces capitaux à la diffusion vers des régions périphériques où la main-d'oeuvre bon marché est disponible et où il y a un certain nombre de petites et moyennes entreprises qui, étant en difficultés, sont susceptibles d'accepter des rapports de sous-traitance. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les entreprises à faible composition organique du capital, c'est-à-dire fortes en main-d'oeuvre.

Nous pouvons conclure cette partie du travail en faisant l'hypothèse que l'espace industriel est marqué par les traits suivants : 1) il y a un type de capital qui est induit à se déployer vers des régions périphériques; 2) ce déploiement accentue l'incorporation aux rapports dominants au stade actuel du capitalisme des régions où, jusqu'alors, la présence des formes économiques vestiges de stades prémonopolistes était importante; 3) le processus d'accroissement de l'activité industrielle qui découle d'un tel déploiement est le reflet des nouveaux besoins de la fraction monopoliste du capital en difficultés de rentabilisation, et de ce fait il témoigne de l'établissement de nouveaux rapports de dépendance régionale. Dans la troisième partie, nous allons tenter de vérifier jusqu'à quel point la dynamique de l'espace industriel de la région de Québec peut être saisie par les principes évoqués ci-dessus.

LE MÉCANISME DE CONCENTRATION — DIFFUSION ET L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE RÉGIONALE

Il importe maintenant de vérifier jusqu'à quel point l'espace industriel de la région s'est modifié depuis les années soixante, alors que des transformations importantes ont été apportées à la structure du capitalisme québécois (CEQ-CSN, 1979, 147), et surtout jusqu'à quel point ces transformations correspondent aux principales orientations de l'espace industriel capitaliste évoquées ci-dessus.

Rappelons-nous qu'il a été possible d'identifier la tendance à la concentration-diffusion comme étant celle qui semble présider au réagencement actuel de l'espace industriel du capitalisme. Cette tendance, pouvions-nous affirmer, découle de l'unité de deux principes. D'une part les capitaux tendent à se concentrer pour bénéficier des avantages économiques du rapprochement des activités de production et de mise en circulation, et ce dans le but de contrer la tendance à la baisse relative du taux de profit. D'autre part, les conditions de la concurrence capitaliste, au stade du capitalisme monopoliste, peuvent induire le capital industriel à la diffusion vers des régions périphériques, dans le but de profiter d'une main-d'œuvre moins exigeante, et donc moins chère. Regardons maintenant cette double tendance à travers l'exemple de l'espace industriel de la région de Québec. À cette fin, on doit observer l'évolution de la propriété et de la force de travail.

La diminution du nombre d'établissements industriels

Précisons au préalable que les informations concernant la propriété des entreprises sont rares, surtout à l'échelle à laquelle nous travaillons. Nous nous contenterons donc, pour le moment, de l'analyse de l'évolution du nombre d'établissements manufacturiers, seule information officielle permettant une étude systématique.

De 1961 à 1975, le nombre d'établissements manufacturiers s'est abaissé de 1918 à 1227. C'est-à-dire qu'on peut dresser un bilan négatif de 690 établissements, soit une diminution de 36%. De plus, cette diminution, plus ou moins marquée, est observée dans toute la région, le comté de Lévis excepté (tableau 1). Notons que certains comtés tels ceux de la Beauce, Mégantic et de Frontenac, où comme nous le verrons, l'activité ma-

Tableau 1

Variation du nombre d'établissements de l'industrie manufacturière entre 1961 et 1975 par comté. Région de Québec.

Comtés	Nombre d'établissements		Variation	
	1961	1975	Absolue	En %
Rivière-du-Loup	85	46	- 39	- 46
Témiscouata	56	21	- 35	- 63
Kamouraska	72	46	- 26	- 36
Charlevoix E.*	25	19	- 6	- 24
Charlevoix O.*	19	16	- 3	- 16
L'Islet	77	40	- 37	- 48
Montmagny	78	62	- 16	- 21
Bellechasse	67	35	- 32	- 48
Montmorency 2	12	5	- 7	- 58
Montmorency 1	35	16	- 22	- 63
Québec	559	396	- 163	- 29
Lévis	80	94	14	18
Dorchester	100	62	- 38	- 38
Beauce	168	141	- 27	- 16
Frontenac	91	79	- 12	- 13
Wolfe	41	26	- 13	- 32
Mégantic	110	85	- 25	- 23
Lotbinière	106	60	- 46	- 43
Portneuf	134	74	- 60	- 45
Région de Québec	1 918	1 227	- 690	- 36

* Ces données correspondent à 1966.

Sources : Canada, Bureau fédéral de la statistique. *Industries manufacturières du Canada*. 1964, 1966; Statistique Canada 1975.

nufacturière semble s'accroître, n'ont pas échappé à cette tendance¹². Or, s'il est vrai que cette tendance à la diminution du nombre d'établissements industriels peut être observée dans l'ensemble de la région, il n'en demeure pas moins que c'est dans le comté de Québec que le bilan négatif est le plus important en chiffres absolus. En effet, dans ce comté, de 1961 à 1975, le nombre d'établissements est passé de 559 à 396 ce qui, tout en ne correspondant qu'à une diminution relative de 29%, désigne une perte réelle de 163 établissements industriels. Il importe de souligner ce fait, car ce comté retient la part la plus importante de l'industrie régionale. On y trouvait, en 1975, 32% des industries et 32% de la main-d'oeuvre de la région, ce qui fait de lui le foyer industriel le plus important de la région.

On peut donc constater une diminution généralisée du nombre d'établissements manufacturiers de la région de Québec. Maintenant on doit se demander si une telle diminution affecte l'ensemble ou seulement un type défini de l'industrie manufacturière. On ne peut répondre à cette question que de façon partielle. En effet, à partir des données que Statistique Canada fournit, il est possible d'analyser l'évolution du nombre des établissements manufacturiers selon la taille des industries, mais seulement à partir de 1971, les données pour les années antérieures n'étant pas disponibles. De plus, ces données ne concernent pas l'ensemble du territoire de la région, mais uniquement les municipalités où il y a trois établissements et plus. Ceci exclut toutes les municipalités où il y a une ou deux entreprises. Ceci étant dit, et tenant compte que l'analyse que nous ferons porte sur une période très restreinte, de 1971 à 1975, nous en tirerons des indices qui, croyons-nous, pourront nous éclairer sur le problème évoqué. Notons que les entreprises seront divisées en quatre catégories : les entreprises artisanales, de 0 à 4 employés, les petites entreprises, de 5 à 49, les moyennes entreprises, de 50 à 199, et les grosses entreprises, qui comptent 200 employés ou plus. Précisons aussi que seules les municipalités faisant partie de la région administrative de Québec sont représentées dans nos totaux par comté (tableau 2).

Il est possible de constater que la diminution des établissements manufacturiers affecte surtout l'entreprise artisanale et la petite entreprise. En effet, entre 1971 et 1975, c'est-à-dire dans l'espace de quatre ans, le nombre d'entreprises artisanales a diminué de 65, son nombre passant de 330 à 265. Quant à la petite entreprise, son nombre a décliné de sept établissements passant de 482 à 475. Cette tendance est accentuée davantage dans le comté de Québec où l'entreprise artisanale est passée de 142 établissements à 132, et la petite entreprise de 204 à 184. Dans le comté de Beauce, l'entreprise artisanale est passée de 38 établissements à 21. Toutefois, on remarque ici que les entreprises de taille petite, moyenne et grosse ont augmenté en nombre, et ce de façon significative.

On peut constater en même temps que le nombre des entreprises moyenne et grosse a eu une légère tendance à augmenter. En effet, la moyenne entreprise est passée de 133 établissements à 139, enregistrant une variation de six établissements. Quant aux grosses entreprises, leur nombre a augmenté de quatre établissements passant de 26 à 30.

Il est donc possible de conclure que l'industrie manufacturière de la région de Québec présente une double tendance. D'une part, l'entreprise artisanale décroît d'une façon que l'on peut qualifier d'accéléérée étant donné la brièveté de la période considérée. Une telle tendance touche aussi la petite entreprise bien que de façon moins accentuée. D'autre part, la moyenne et grosse entreprise ont une légère tendance à augmenter en nombre. Cette double tendance pourrait être due à un processus de concentration de l'industrie manufacturière régionale. Deux cas sont à retenir, et ils concernent les deux plus importants comtés sur le plan industriel. Le comté de Québec, foyer traditionnel de l'industrie

Tableau 2

Variation du nombre d'établissements manufacturiers selon la taille des effectifs par comté.
Région de Québec. 1971-1975*.

Comtés	Total recensé	1971 Nombre d'employés				Total recensé	1975 Nombre d'employés				Variation par catégorie			
		0-4	5-49	50-199	200—		0-4	5-49	50-199	200—	0-4	5-49	50-199	200—
Rivière-du-Loup	33	10	21	2	0	29	5	19	5	0	- 5	- 2	3	0
Témiscouata	7	0	6	1	0	6	1	5	0	0	1	- 1	- 1	0
Kamouraska	25	12	11	2	0	19	2	13	3	1	- 10	2	- 1	1
Charlevoix E.	13	6	5	2	0	13	6	5	2	0	0	0	0	0
Charlevoix O.	10	7	3	0	0	10	5	5	0	0	- 2	2	0	0
L'Islet	17	4	10	3	0	15	3	6	4	2	- 1	- 4	1	2
Montmagny	46	12	25	7	2	4	9	23	9	3	- 3	- 2	2	1
Bellechasse	17	5	11	1	0	17	5	10	2	0	0	- 1	1	0
Montmorency 1	9	4	5	0	0	8	5	3	0	0	1	- 2	0	0
Québec	420	142	204	58	16	380	132	184	52	12	- 10	- 20	- 6	- 4
Lévis	74	19	44	8	3	81	16	49	13	3	- 3	5	5	0
Dorchester	39	19	16	4	0	38	16	17	4	1	- 3	1	0	1
Beauce	106	38	44	22	2	110	21	62	25	2	- 17	18	3	1
Mégantic	42	13	23	5	1	35	10	19	4	2	- 3	- 4	- 1	1
Lotbinière	39	11	21	7	0	38	10	21	5	2	- 1	0	- 2	2
Portneuf	53	21	24	6	2	49	12	27	8	2	- 9	3	2	0
Frontenac	21	7	9	5	0	17	7	7	3	0	0	- 2	- 2	0
TOTAL	971	330	482	133	26	909	265	475	139	30	- 65	- 7	6	4

* Les chiffres de ce tableau ne concernent que les entreprises situées dans des municipalités où il y a trois établissements ou plus.
Sources : Canada, Statistique Canada. *Industries manufacturières du Canada*. 1971 et 1975.

régionale présente une tendance nette à la désindustrialisation, et ce dans toutes les catégories. Par ailleurs, le comté de Beauce est le lieu d'une diminution remarquable de l'entreprise artisanale, la plus importante enregistrée dans la région, alors qu'au sein de chacune des autres catégories le nombre d'établissements augmente. Ceci désigne sans doute une situation de réagencement de l'espace industriel.

La main-d'oeuvre manufacturière et le déploiement industriel

La double tendance qui, nous en avons fait l'hypothèse, préside à la dynamique de l'espace industriel de la région de Québec, est révélée davantage par les chiffres concernant l'évolution de la main-d'oeuvre occupée dans l'industrie manufacturière. En effet, on peut constater que, contrairement au nombre d'établissements, le nombre d'emplois manufacturiers augmente. La main-d'oeuvre manufacturière régionale est passée de 42 326 à 50 339 entre 1961 et 1975, ce qui équivaut à une variation de 19%. Il y avait donc, en 1975, 8 013 emplois de plus qu'en 1961 (tableau 3).

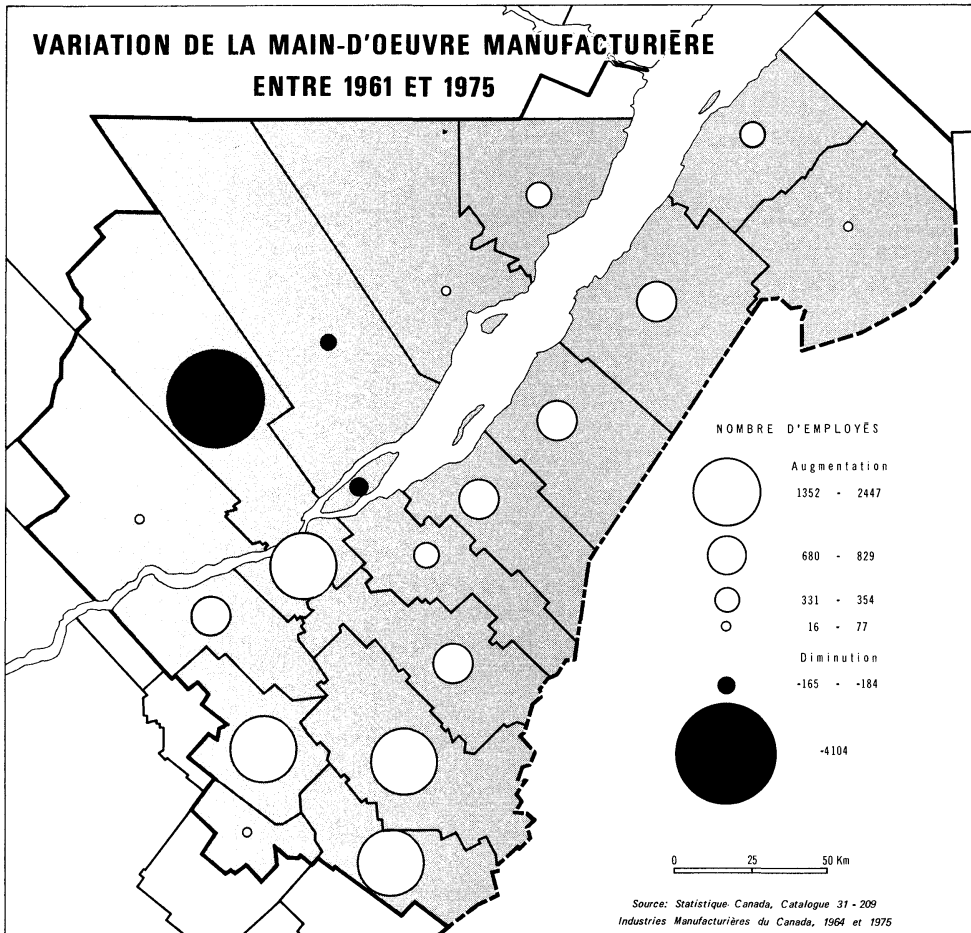
À partir de l'analyse de la répartition infra-régionale de cette augmentation, il appert que celle-ci est due surtout à l'accroissement remarquable que la main-d'oeuvre manufacturière a subi dans certains comtés de la rive sud (figure 2). C'est le cas du comté de Beauce qui est passé de 3 814 emplois à 6 260, enregistrant une augmentation de 2 446 emplois; du comté de Lévis où l'emploi manufacturier est passé de 3 621 à 5 574, soit une augmentation de 1 953 emplois, et du comté de Mégantic où de 1 984 emplois, on est passé à 3 336, soit 1 352 emplois de plus en 1975 qu'en 1961. D'autres comtés ont enregistré des augmentations importantes quoique d'une moindre envergure. Le comté de Kamouraska par exemple est passé de 429 emplois à 1 109, celui de l'Islet est passé de 904 à 1 732, Montmagny de 1 765 à 2 538, Lotbinière de 941 à 1 715 etc. Soulignons que par une telle augmentation, certains comtés ont doublé ou presque doublé leurs effectifs manufacturiers. Dans le comté de Frontenac, par exemple, la variation de la main-d'oeuvre manufacturière a été de 140%, elle a été de 130% dans celui de Dorchester, de 92% dans celui de l'Islet, et de 82% dans celui de Lotbinière.

Contrairement à cela, la situation des foyers industriels traditionnels de la région diffère de celle des comtés de la rive sud que nous qualifierons de « ruraux » avec Monette (1980)¹⁴. On remarque dans ces foyers industriels une tendance à la diminution de l'emploi manufacturier. Cette tendance est surtout remarquable dans le comté de Québec où la main-d'oeuvre manufacturière a décliné de 4 104 emplois en passant de 20 081 à 15 977. La situation du comté de Montmorency 1 est aussi à souligner. Dans ce comté, la diminution a été de 183 emplois, passant de 803 à 620.

Ainsi, il apparaît nettement que l'industrie manufacturière des comtés dits ruraux tend à s'accroître alors qu'elle décroît dans les comtés anciennement industrialisés, notamment dans celui de Québec.

Un tel réagencement de l'espace industriel de la région est confirmé par l'analyse de la part des comtés dans la main-d'oeuvre manufacturière régionale, et de l'évolution de celle-ci. En effet, il est possible de constater que certains des comtés ruraux de la rive sud ont augmenté leur part dans l'industrie de la région de façon significative. C'est le cas du comté de Beauce, par exemple, qui de 9,01% est passé à 12,44% entre 1961 et 1975, de celui de Lévis, qui de 8,55% est passé à 11,07% et de celui de Frontenac, où l'on est passé de 2,91% à 5,88%. On peut souligner aussi les cas de Kamouraska, de l'Islet, de Montmagny, de Dorchester, de Mégantic et de Lotbinière, tous des comtés qui ont augmenté de façon appréciable leur part dans l'industrie manufacturière régionale. Si on regarde la situation de l'ensemble de ces neuf comtés, on peut observer que l'industrie n'y

Figure 2



employait que 36,13% du total de la force de travail manufacturier de la région en 1961, alors qu'elle employait 52,94% en 1975, enregistrant ainsi une augmentation de 16,81%. Il importe de comparer une telle situation avec celle du comté de Québec et celle des autres comtés de la région (tableau 4).

Cette comparaison est révélatrice. En effet, on constate que le comté de Québec concentrait 47,44% de la main-d'oeuvre manufacturière régionale en 1961, alors qu'en 1975 on n'y trouvait que 31,74%. Les autres comtés de la région n'ont pas enregistré de changements majeurs. Bref, le comté de Québec a perdu de son importance dans l'industrie manufacturière régionale, alors que les neuf comtés de la rive sud évoqués ci-dessus sont parvenus à concentrer plus de la moitié des emplois manufacturiers de la région. Il est donc possible de parler d'une situation de déploiement de l'industrie manufacturière. Ce qui a été traditionnellement le centre de l'industrie manufacturière de la région semble être en perte de vitesse, alors que celle-ci semble se déployer dans certains comtés, traditionnellement non industrialisés, de la rive sud.

Dans le but de formuler une hypothèse explicative du déploiement de l'industrie dans notre région, il importe de faire l'analyse des salaires payés dans les différents comtés de la région de Québec.

Tableau 3

Main-d'oeuvre manufacturière par comté. Région de Québec. 1961-1975.

Comtés	Main-d'oeuvre manufacturière		Variation	
	1961	1975	Absolue	En %
Rivière-du-Loup	586	925	339	57
Témiscouata	499	564	65	13
Kamouraska	429	1 109	680	158
Charlevoix E.	663	1 016	353	53
Charlevoix O.	61	77	16	26
L'Islet	904	1 732	828	92
Montmagny	1 765	2 538	773	44
Belelchasse	401	732	331	82
Montmorency 2	175	10	- 165	- 94
Montmorency 1	803	620	- 183	- 23
Québec	20 081	15 977	- 4 104	- 20
Lévis	3 621	5 574	1 953	54
Dorchester	619	1 424	805	130
Beauce	3 814	6 260	2 446	64
Frontenac	1 234	2 958	1 724	140
Wolfe	585	662	76	13
Mégantic	1 984	3 336	1 352	68
Lotbinière	941	1 715	774	82
Portneuf	3 061	3 110	49	2
Région de Québec	42 326	50 339	8 013	19
Province	431 028	532 790	101 762	24

Sources : Canada, Statistique Canada. *Industries manufacturières du Canada*. 1964 et 1975.

Tableau 4

Part de certains comtés dans la main-d'oeuvre manufacturière régionale.
Région de Québec. 1961-1975*.

Comtés	1961 %	1975 %	Variation
Kamouraska	1,01	2,20	1,19
L'Islet	2,14	3,44	1,30
Montmagny	4,14	5,04	0,90
Lévis	8,55	11,07	2,52
Dorchester	1,46	2,83	1,37
Beauce	9,01	12,44	3,43
Frontenac	2,91	5,88	2,97
Mégantic	4,69	6,63	1,94
Lotbinière	2,22	3,41	1,19
Sous-total	36,13	52,94	16,81
Québec	47,44	31,74	- 15,70
Autres	16,15	15,33	- 0,82
(neuf comtés)			
TOTAL	99,72 (100)	100,01 (100)	

* Ces pourcentages ont été arrondis. L'addition ne fait donc pas exactement 100%.

Sources : Canada, Statistique Canada. *Industries manufacturières du Canada*. 1964 et 1975.

Tableau 5

Taux horaires payés dans certaines branches de l'industrie manufacturière, 1975.

Comtés et régions statistiques témoins*	Branches témoins*			
	Aliments et boissons	Habillement	Bois	Imprimerie et connexes
Dorchester	4,08	2,89	3,07	N.D.**
Beauce	3,75	2,97	3,24	3,83
Frontenac	3,53	3,20	3,40	N.D.
Mégantic	3,93	3,03	3,10	3,86
Lobtinière	4,27	3,04	3,28	N.D.
Région statistique de Montréal**	4,83	3,38	3,82	5,42
Province de Québec	4,41	3,28	3,75	5,12

* Les comtés et branches choisis sont ceux pour lesquels les données sont accessibles.

** Comprend les comtés de Beauharnois, Chambly, Chateauguay, Deux-Montagnes, Îles-de-Montréal, Île-Jésus, L'Assomption, Rouville et Terrebonne.

*** N.D. signifie non disponible.

Sources : Canada, Statistique Canada : *Industries manufacturières du Canada, niveau infra-provincial*, 1975, tableau 2, pp. 24-119; et *Industries manufacturières du Canada : Niveaux national et provincial*, 1975, tableau 27, pp. 80-90.

Le salaire et le déploiement de l'industrie

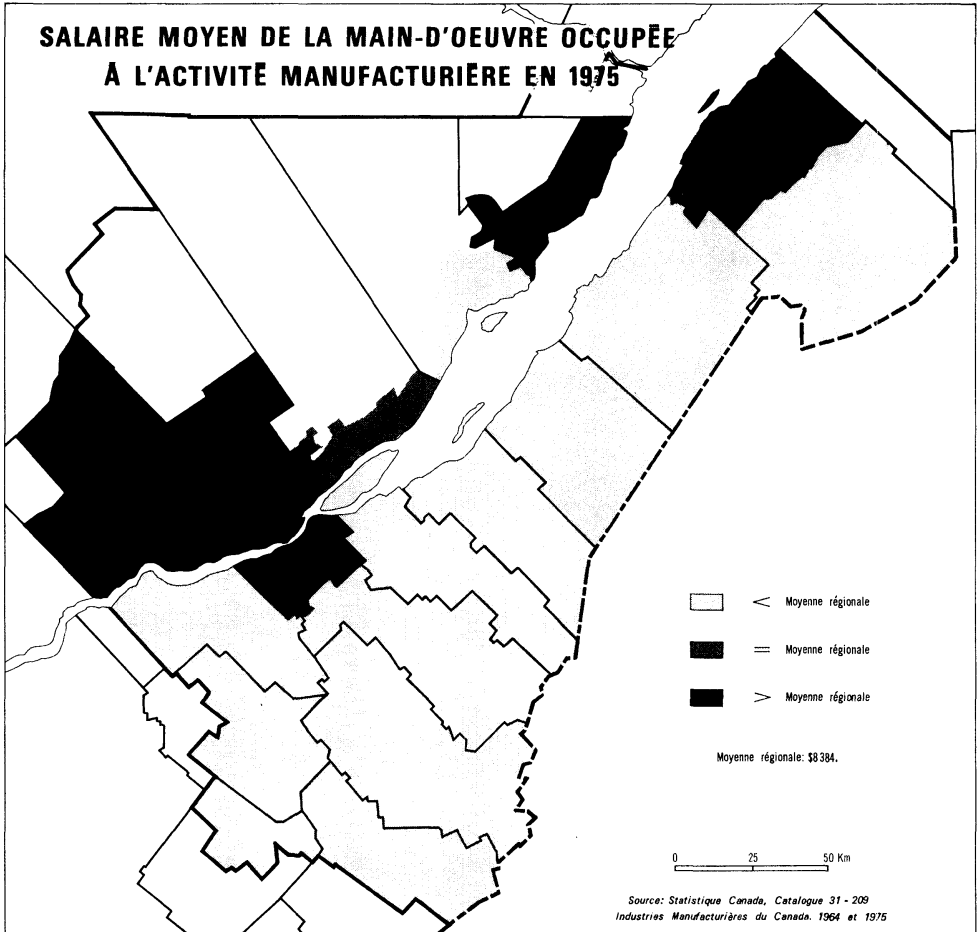
Notons au préalable que le salaire moyen régional est de loin inférieur à celui de la Province. En 1975, le salaire moyen annuel provincial pour un travailleur occupé à la production était de 8 928 dollars. Dans la région, le salaire moyen pour le même travail n'était que de 8 384 dollars. On pouvait donc constater une différence de 544 dollars entre le salaire moyen de la région et celui de la Province.

Analysons cette situation dans sa dimension infra-régionale. À un tel niveau, nous pouvons constater l'existence de trois catégories de comtés : 1) la première regroupe les comtés où le salaire moyen est supérieur à la moyenne régionale; ces comtés sont ceux de Portneuf, de Québec, de Lévis, de Charlevoix E. et de Rivière-du-Loup; 2) la deuxième est formée par Montmorency 1, où le salaire est à peu près égal à la moyenne; 3) La troisième regroupe les comtés où le salaire est inférieur à la moyenne. Il importe de constater que les comtés que nous avons évoqués ci-dessus comme étant ceux où l'industrie semble se déployer, à l'exception de celui de Lévis, se trouvent dans la troisième catégorie, c'est-à-dire que les travailleurs manufacturiers y sont payés en dessous de la moyenne de la région. Le comté de Beauce par exemple a un salaire moyen de 7 242 dollars, c'est-à-dire inférieur de 1 142 dollars, soit de 13% à la moyenne régionale. Le comté de Frontenac présente une différence encore plus marquée. Le salaire moyen payé par l'industrie manufacturière y est de 7 132 dollars, soit 1 252 dollars de moins que la moyenne de la région (figure 3).

Cette situation est davantage mise en évidence lorsque l'on examine le rapport entre le salaire par comté et le salaire de la Province. En Beauce, l'ouvrier est payé 18,88% moins que dans la Province. Pour le comté de Frontenac, cette différence est de 20,11%.

Dans le but de préciser davantage la situation dans laquelle se trouvent les ouvriers des comtés ruraux où l'on remarque un déploiement de l'industrie, nous avons calculé les taux horaires payés dans certaines branches de l'activité manufacturière, telles celle des aliments et boissons, celle de l'habillement, celle du bois, et celle de l'imprimerie. Les comtés choisis, à savoir ceux de Dorchester, de Beauce, de Frontenac, de Mégantic et de

Figure 3



Lotbinière, représentent bien le sous-espace de la rive sud où nous avons identifié une croissance rapide de l'activité industrielle. Les taux horaires payés dans l'industrie manufacturière de la région de Montréal et dans la Province ont été calculés comme point de référence (tableau 5). On peut observer que les taux horaires payés dans les quatre comtés évoqués sont de loin inférieurs à ceux de Montréal et de la province. Dans la branche de l'habillement par exemple, le taux horaire payé dans le comté de Dorchester et dans celui de Beauce était en 1975 de 2,89 \$ et de 2,97 \$ respectivement, alors qu'il était de 3,88 \$ pour la région de Montréal et de 3,28 \$ pour l'ensemble de la Province. Cette situation se répète dans les quatre branches choisies.

Il est donc possible d'affirmer que les travailleurs des comtés dits ruraux sont sous-payés relativement aux travailleurs d'autres régions de la Province, notamment à ceux de la région de Montréal. En effet, pour le même travail, l'ouvrier de comtés tels la Beauce, Frontenac, Dorchester, etc., est payé selon un taux horaire inférieur ce qui illustre une situation de surexploitation de la force de travail.

CONCLUSION

Les analyses précédentes montrent que l'espace industriel de la région de Québec n'échappe pas à la dynamique générale de l'espace industriel capitaliste, dynamique qui est marquée par le principe de la concentration-diffusion du capital. En effet, il a été constaté que :

- 1) Depuis les années soixante, l'espace industriel tend à se modifier. Des comtés qui traditionnellement n'ont pas représenté un grand intérêt pour l'industrie, sont le lieu d'une croissance rapide de l'activité manufacturière comparativement à la région et à la Province. Parallèlement, le comté de Québec subit une tendance à la désindustrialisation révélée par la diminution remarquable du nombre d'industries et d'employés manufacturiers.
- 2) Une telle modification présente deux dimensions. D'une part, la dimension géographique déjà évoquée, à savoir la désindustrialisation du comté de Québec, le principal centre industriel de la région, et l'industrialisation relative de certains comtés ruraux. D'autre part, une dimension structurale révélée par la diminution du nombre d'entreprises de petite envergure et l'augmentation de celui des entreprises de plus de cinquante employés, ce qui, comme il a été souligné, pourrait illustrer une tendance à la concentration du capital industriel. Ces deux dimensions sont bien sûr interreliées.
- 3) L'hypothèse formulée par Aydalot (1979), selon laquelle le coût de la force de travail est devenu le facteur primordial de la dynamique actuelle de l'espace industriel, semble pertinente dans le cas de notre région. En effet, on remarque que le travail manufacturier est sous-payé dans les comtés où l'industrie manufacturière s'est accrue. Le déploiement de l'industrie manufacturière vers l'espace rural aurait alors été induit par la recherche d'une force de travail moins chère, et donc de meilleures conditions de rentabilité. Nous croyons donc avoir les éléments pour soulever l'hypothèse que les industries qui se sont installées dans la région de Québec sont plutôt fortes en main-d'oeuvre et ont été motivées, dans leur choix de localisation, par la recherche de conditions favorables à la sur-exploitation des travailleurs.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier le Conseil de recherches en Sciences Humaines du Canada et la Direction générale de l'enseignement supérieur du Québec pour l'appui financier apporté à cette recherche. Il remercie également Rodolphe De Koninck, Paul Y. Ville-neuve et Jean Larrivée qui ont accepté de lire la première version de ce texte.

NOTES

¹ Ce travail fait partie d'une thèse de doctorat que l'auteur a préparée au département de géographie de l'Université Laval, sous la direction des professeurs Rodolphe De Koninck et Paul Y. Ville-neuve. Par ailleurs, il fut l'objet d'une communication présentée au congrès annuel de l'ACFAS, tenu à Québec au mois de mai 1980, sous les auspices de l'Université Laval. Les cartes qui illustrent le texte ont été conçues par l'auteur et réalisées par Suzanne Gagnon, de l'atelier de cartographie de l'Université du Québec à Rimouski.

² Sur la périodication du mode de production capitaliste voir Poulantzas (1974, 134) et Sales (1979, 39).

³ La région de Québec est entendue ici comme équivalente à la région administrative 03 telle que définie par l'Arrêté en Conseil numéro 524 du 29 mars 1966, suite à une étude du ministère de l'Industrie et du Commerce sur les zones d'influence des centres urbains. Étant donné que les statistiques utilisées sont au niveau des divisions de recensement (comtés), nous avons exclu les comtés de Saguenay et Rimouski qui ne comptent respectivement que 1 et 7 municipalités dans la région 03.

⁴ Le gouvernement cherchait par cette action à se donner les moyens pour mettre de l'avant une politique de développement régional polarisé. Quelques années plus tard, en 1970, les économistes Higgins, G., Martin, F et Raynauld, A., écrivaient *Les orientations du développement économique dans la province de Québec*, où l'on présente une vision systématique de cette politique.

⁵ La régionalisation établie alors par le gouvernement coïncide avec celle que la Chambre de Commerce de Montréal avait formulée dès les années quarante, comme D. Brunelle pouvait l'affirmer lors d'un séminaire tenu au GRIDEQ, en janvier 1981.

⁶ En fait la région de Québec ne représente pas une région historique, dans le sens que P. Claval donne à cette notion; voir *Régions, nations et grands espaces*, Paris, M.-Th. Genier; p. 311.

⁷ « En vertu de l'arrêté en conseil numéro 3472 du 17 septembre 1970 concernant la division administrative du territoire de notre province, Rimouski a été désignée comme métropole de la région numéro 1 (du Bas St-Laurent-Gaspésie) ». Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce (1966), *Description des régions et sous-régions administratives*. Québec, MIC; p. 96.

⁸ L'existence de ce type de régions dans la province de Québec amène Savaria à affirmer que cette province est marquée par la permanence des rapports économiques antérieurs au stade actuel du capitalisme. Savaria, J. (1976), *Le Québec est-il une société périphérique ? Sociologie et sociétés*. Vol. VII, n° 2; pp. 115-127.

⁹ La notion de sous-espace a été utilisée dans le but de montrer que les faits régionaux sont liés et que l'espace tend à se mondialiser (voir à ce sujet Lipietz, 1977).

¹⁰ Avant l'avènement du monopolisme et de la pénétration des monopoles dans les régions périphériques, la dépendance régionale était le résultat de l'échange inégal entre des structures industrielles à composition organique différente (voir Klein, 1978, 183-184).

¹¹ L'intérêt de bien comprendre la nature de la sous-traitance est d'autant plus grand qu'il s'agit d'un rapport en expansion dans la région de Québec. Ceci est particulièrement vrai dans les branches du vêtement et du bois (voir Klein, J. Thèse de doctorat en préparation).

¹² Le terme comté est utilisé ici, par commodité, comme synonyme de division de recensement. Il existe en effet une similitude étroite, mais non absolue, entre les comtés municipaux et les divisions de recensement.

¹³ Une tendance semblable peut être remarquée à l'échelle du Canada. L'industrie semble planifier dans les localités où le capital monopoliste est implanté et où il a tendance à être dominant. Voir Ehrensaft, P. et Armstrong, W. (1979). *Le capitalisme de dominion : Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine et l'Uruguay. Cahier du socialisme*. N° 3; p. 185.

¹⁴ Ces comtés sont qualifiés de ruraux par Monette lorsqu'il dit : « comme on pouvait s'y attendre, l'urbanisation n'a pas progressé avec la même intensité partout. Les comtés les plus urbanisés sont évidemment ceux qui contiennent les grandes villes ou les centres industriels et commerciaux, comme Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Arvida, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe. Par contre les régions les plus rurales sont les comtés sis en aval de Québec : Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Montmorency... ». Monette, R. (1980) *Essai sur la mise en valeur des exploitations agricoles in Seguin, N. (ed) Agriculture et colonisation au Québec*. Montréal, Boréal Express, 222 p.

RÉFÉRENCES

- AMIN, Samir (1973). *Le développement inégal*. Paris Les éditions de minuit. 365 p.
- AYDALOT, Philippe (1979). Le rôle du travail dans les nouvelles stratégies de localisation. *Revue d'Économie régionale et urbaine*. 2 : 174-189.
- BAKIS, Henry (1974). I.B.M. Contribution à l'étude du rôle des grandes entreprises internationales dans l'organisation de l'espace. *Recherches en géographie industrielle*. Paris. C.N.R.S. Mémoires et recherches n° 14. P. 168-223.
- BROWAEYS, Xavier (1974). Introduction à l'étude des fermes multinationales. *Annales de géographie*. 83 (455) : 141-172.
- CASTELLS, Manuel (1975). *Sociologie de l'espace industriel*. Paris Anthropos. 219 p.
- DAMETTE, Felix (1974). La région cadre de l'exploitation monopoliste. Problèmes et tendances nouvelles. *Économie et politique*. 237-238 : 85-102.
- DELILES, Jean-Paul (1970). *Les monopoles*. Paris, Éditions sociales. 209 p.
- DULONG, Renaud (1978). *Les régions, l'Etat et la société locale*. Paris, P.V.F. 245 p.

- EHRENSAFT, Philip et Warwick ARMSTRONG (1979). Le capitalisme de dominion : le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine et l'Uruguay. *Cahiers du socialisme*. 3 : 162-209.
- KLEIN, Juan-Luis (1978). Du matérialisme historique aux inégalités régionales. Le cas de la région de Québec. *Cahiers de géographie du Québec*. 22 (56) : 173-187.
- LAVERTUE, Robert (1980). *L'industrialisation des régions périphériques : le cas de la Beauce*. Québec. Université Laval. Département de géographie. Thèse de maîtrise non publiée. 171 p.
- LIPIETZ, Alain (1977). *Le capital et son espace*. Paris, François Maspero. 165 p.
- PONSARD, Claude (1958). *Histoire des théories économiques spatiales*. Rennes, Librairie Armand Colin, 202 p.
- POULANTZAS, Nicos (1974) *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*. Paris, Seuil.
- QUÉBEC, CRDQ (1976) Région 03. Du sous-développement aux expériences populaires de développement. Québec CRDQ; 156 p.
- QUÉBEC, MIC (1967) *Division en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives*. Québec, MIC, 38 p.
- QUÉBEC, O.P.D.Q. (1979). Les deux Québec : la base et les régions ressources. In. Rodrigue TREMBLAY. (ed) *L'économie québécoise*. Québec. Les Presses de l'Université du Québec. P. 417-426.
- ROBERT, Lionel (1977). *La « planification » de la région 03 : un fouillis qui a un sens*. Québec, C.R.D.Q. 24 p.
- SCHEIBLING, Jacques (1974). Rhône-Alpes. Croissance monopoliste. Crise du CME et crises régionales. *Économie et politique*. 236 : 59-82.
- SCHEIBLING, Jacques (1976). Pour une politique démocratique d'aménagement du territoire. *Économie et politique*. 260 : 21-39.
- TORRES, Carlos (1979). Teoria de la dependencia: nota critica. *Nueva sociedad*. 42 : 70-86.
- SALES, Arnaud (1979) *La bourgeoisie industrielle au Québec*. Montréal, les presses de l'université de Montréal; 322 p.

CARTOGRAPHIE

Conception graphique : Suzanne GAGNON (Atelier de cartographie de l'Université du Québec à Rimouski), Andrée LAVOIE.
Réalisation graphique : Andrée LAVOIE.